

# ÉQUIPE DYNAMIQUE



## CHEF CAMPS DE JOUR - 4 POSTES SAISONNIERS À COMBLER – ÉTÉ 2018

### DIRECTION DU LOISIR, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

Urbaine, contemporaine et ouverte sur le monde, Brossard est la 12<sup>e</sup> ville en importance au Québec avec plus de 87 215 habitants. Sa situation géographique enviable, en bordure du fleuve St-Laurent et à proximité de Montréal, la qualité des services municipaux offerts, l'accessibilité de ses commerces et de ses grandes voies de circulation combinée à la vie paisible de ses quartiers font de Brossard un milieu propice à l'épanouissement des individus et des familles et un lieu de travail des plus stimulants pour ses employés. La Ville est à la recherche de quatre (4) candidat(e)s afin de combler d'accompagnateur pour les enfants à besoins particuliers.

Sous la responsabilité du Superviseur, le responsable exécute des tâches reliées au bon fonctionnement des camps de jour de la Ville de Brossard répartis sur plusieurs sites d'animation. Il supervise une équipe de responsables et d'animateur, il répond aux commentaires des parents et fait un suivi des différentes activités.

#### Principales tâches

- Fais une visite des sites de façon hebdomadaire;
- Préparation des réunions hebdomadaires avec les responsables;
- Remise de différents documents au superviseur;
- Rédige et remet différents rapports au superviseur;

#### Qualifications et exigences

- Formation secondaire, collégial ou universitaire;
- Être étudiant âgé de 18 ans et plus;
- Expérience dans le milieu des camps ou dans un milieu connexe;
- Habilité à encadrer et à animer des enfants;
- Expérience avec les jeunes;
- Certification valide en secourisme (un atout);
- Grand sens de l'organisation et de la communication;
- Leadership, esprit d'équipe, maturité et dynamisme;

La période de travail est de fin mai à la mi-août. Le salaire horaire selon l'échelle en vigueur. Les conditions de travail sont déterminées par la convention collective en vigueur. Seules les personnes retenues seront contactées. L'horaire de travail est d'environ 40 heures par semaine et comprend des quarts de travail de jour, de soir et de fin de semaine.

La Ville de Brossard souscrit au principe d'équité en emploi et applique un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae, ainsi que le formulaire d'accès à l'égalité\* (voir les informations ci-dessous) en mentionnant le numéro de concours **EXT-2018-03** dans l'objet du courriel au plus tard le 9 février 2018 à l'adresse suivante :

VILLE DE BROSSARD  
Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire  
2001, boulevard de Rome, Brossard (Québec) J4W 3K5  
Courrier électronique : [claudio.houle-lavigne@brossard.ca](mailto:claudio.houle-lavigne@brossard.ca)

\*Veuillez remplir le formulaire d'accès à l'égalité en emploi et le joindre à votre curriculum vitae en cliquant sur le lien ci-dessous :

[http://www.ville.brossard.qc.ca/Brossard/media/Documentation/Emplois/Questionnaire\\_Acces-egalite-en-emploi\\_Interactif.pdf](http://www.ville.brossard.qc.ca/Brossard/media/Documentation/Emplois/Questionnaire_Acces-egalite-en-emploi_Interactif.pdf)